

Animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 25191923F — Mise à jour : 12 janvier 2026

Organisme responsable : CFPPA GUINGAMP KERNILIEN

Contenu

Objectifs

L'animateur·trice encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant les contextes territoriaux de vie. Il conçoit et met en oeuvre des projets à partir des constats réalisés auprès des publics.

L'animateur collabore avec d'autres professionnels, engagés dans l'action, il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité.

Compétences visées

- Encadrer tout public dans un lieu et dans toutes structures
- Conduire et évaluer des séquences d'animations et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
- Mettre en oeuvre et valoriser un projet d'animation
- Organiser et encadrer le «vivre ensemble» des publics accueillis

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle
Code RNCP : 39926

Métiers associés

- G1202** — Animation d'activités culturelles ou ludiques
- G1203** — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2153468	Présentiel	Plouisy	04/01/2026	17/12/2026

Source : GREF Bretagne #25191923F